



PRIS LA MAIN DANS LE SAC !

Un procès-verbal du 1er juillet 1791 a été dressé par Joseph VALLENDRE, garde-forestier de Bourguignons.

La veille, il a aperçu et remarqué vingt-quatre à trente personnes étant dans la rivière dudit Bourguignons et sur les bords d'ycelle, et pêchant les uns avec des étiquets*, des panniers et des brolles** et d'autres à la main ; qu'à sa vue plusieurs se sont sauvés, que d'autres sont restés et qu'il a reconnu Pierre VERY, fils de Pierre VERY, facteur de bois, Jacques PETIT, fils de Nicolas, laboureur, Edme NOIROT, boucher, Nicolas GARD, fils de Nicolas, vigneron, Jean Baptiste BOUCHER fils de Jean Baptiste BOUCHER aussi vigneron, qui étaient dans le milieu de la rivière et qui pêchaient à la main dans les herbes, prenant du poisson qu'ils mettaient dans leur chemise qu'il a aussi vu et reconnu Jean VERY fils d'Etienne VERY, marchand de bois et Nicolas GOMBAULT, fils de Louis GOMBAULT, bonnetier qui pêchaient chacun avec une brolle.

*etiquet : couteau emanché de bois et à lame barbelée, servant à détacher les coquillages des rochers et à ramasser des vers marins pour en faire des appâts
nom d'un filet carré qu'on attache au bout d'une longue perche, elle aussi appelée « étiquette »

**brolle : objet disparate



relevé par Jeannine ROLLAND

source : Archives départementales de l'Aube cote 2B179 (sans date)



CONSTATION DE DÉCÈS DE 1792

Cejourd'hui Douze Novembre mil sept cent quatre vingt
 Douze l'an premier de la République française par nous
 nous Jean Petit ~~sub~~ officier Municipal pour l'arrondissement
 de Niort et petit officier public Nomme par le Consil-
 général de la Commune de Bourguignon et pour recevoir
 les Déclarations de Naissance, Mariage, et deis ayant
 été assisté de messieurs de Joseph Petit Laboureur agi-
 de soixante six ans et de cette paroisse Nos-
 tre soussigné transporté aussitot en l'annuaire ou
 par lui occupé en la dite ville de Nelyne ou itant
 dans une Chambre située sur le devant de la dite
 Maison ayant les jours sur la dite dite Nous y avons
 trouvé un Corps Mort Gisant sur un lit placé dans
 la dite Chambre le quel Étienne Petit Marchand
 Porteur âgé de quarante huit ans, et Joseph Petit
 Manouvrier âgé de cinquante six ans les deux fils
 Nous ont déclaré être le Corps dudit Joseph Petit
 et quant l'un d'eux d'avis d'avis et ai signé avec lui
 audit Joseph Petit ~~sub~~ et les quels sont de cette paroisse.
 ne savoir
 signer
 Etienne Petit J. Petit Offic

*Ce jour d'aujourd'hui douze Novembre mil sept cent quatre vingt
douze lan premier de la Republique française par devant
nous Jean petit officier Municipal pour l'absence
de Nicolas petit officier public Nommé par le Conseil
général de la Commune de Bourguignons pour renvoi
des déclarations de Naissance, mariage et décès ayant
été averti du décès de Joseph petit laboureur âgé
de soixante dix huit ans de cette paroisse Nous
nous sommes transporté aussitôt en sa maison
par lui occupée sur la rue dite de l'Eglise ou étant
dans une chambre située sur le devant de ladite
Maison ayant les jours sur ladite rue nous avons
trouvé un corps Mort gissant sur un lit placé dans
ladite Chambre le quel Etienne petit Marchand
Colporteur âgé de quarante huit ans et Joseph petit
Manouvrier âgé de cinquante six ans ses deux fils
Nous ont déclarés être le Corps dudit Joseph petit
leur père veuf d'Edmée arson et ai signé avec ledit
Etienne petit * les quels sont de cette paroisse.
et quant audit Joseph petit a déclaré ne savoir signer

Plusieurs actes de décès sont semblables à savoir donnant des détails quant à l'endroit des corps des
décédés ce qui n'est pas commun.

relevé par Elisabeth HUÉBER

source : Archives départementales de l'Aube/généalogie/Bourguignons/1784-1792/page 219 sur 223